

ANVAING

On a volé les jardinières des enfants

Durant la nuit de mardi à mercredi, cinq pots (tous de couleur rose) « fleuris » par les maternelles de l'école libre ont été volés. Les petits sont désolés.

Les cinq pots de fleurs se trouvaient tous sur des appuis de fenêtre extérieurs de l'école Saint-Vincent de Paul, du côté de la drève du Château. Ils avaient été entièrement réalisés en classe par des enfants de maternelle dans le cadre de la thématique « Une année haute en couleur. » Si la direction, les corps enseignants, les parents et les enfants sont déçus, ce n'est pas tant pour la valeur marchande des jardinières – la Commune de Frasnes-lez-Anvaing devrait d'ailleurs décider ce matin de prendre en charge le coût du remplacement des pots dérobés – que pour un geste un peu ridicule qui vient détruire une belle dynamique. Une plainte a été déposée à la police et une enquête est ouverte.

En outre, à l'instar de Georges Brassens dans *Stances à un cambrioleur*, les élèves ont choisi de s'adresser, sur les réseaux sociaux, à celui qui a réduit à néant une partie de leur travail.



Le voleur a uniquement emporté des jardinières (décorées par les enfants) de couleur rose.

Leur message au voleur

Cher voleur, chère voleuse... Vous avez eu la bonne et courageuse idée de venir dérober nos bacs à fleurs. Nous avions réalisé ces plantations avec beaucoup de plaisir et de motivation pour égayé et embellir la façade de notre école. Chaque jour, nous arro-

sions nos plantations afin qu'elles ne meurent pas. Nous étions fiers chaque matin en venant à l'école de les montrer à nos parents!

Nous ne comprenons pas votre geste et votre méchanceté!

Notre cœur d'enfant est triste... À l'école, nous apprenons le RESPECT des autres et du travail.

Connaissez-vous ce mot ?

En espérant que vous n'oubliez pas d'arroser nos fleurs, recevez cher voleur nos salutations d'enfants citoyens et soucieux de tout ce qui nous entoure!

Signé Les maternelles de l'école Saint Vincent de Paul d'Anvaing. P.L.

LEUZE

Le permis du parc éolien accordé pour la 3^e fois

Après avoir été cassé deux fois par le Conseil d'État suite à l'action d'un petit groupe d'opposants, le permis d'exploitation du parc éolien de Leuze-Europe vient d'être octroyé par le ministre de l'Environnement, Carlo Di Antonio.

Les recours introduits par les gestionnaires des 10 éoliennes, en fonctionnement depuis 2011 dans le zoning industriel, ont été jugés recevables, moyennant le respect de prescriptions légales et réglementaires en vigueur.

Se dirige-t-on enfin vers la fin de la bataille juridique menée par le groupe d'opposants contre les promoteurs (Engie Electrabell/Ideta/Clef)? Un recours en annulation peut (encore) être porté devant le Conseil d'État, et ce dans un délai de 60 jours à dater de la notification de la décision. P.-L.C.

TOURNAI

Des activités illégales au Ruquoy ?

Une passe d'armes a eu lieu entre le ministre de la Défense nationale et le bourgmestre ff de Tournai, Paul-Olivier Delannois. En question, le pourquoi d'une visite de deux généraux qui a vite « dégénéré » entre les deux hommes...

En Commission de la Défense nationale, Paul-Olivier Delannois, bourgmestre ff de Tournai, est revenu sur le dossier de la « fermeture » du quartier militaire Ruquoy, rue de la Citadelle, menacé dans le cadre du plan stratégique de Steven Vandeput (N-VA).

« Pour rappel, a-t-il dit, 39 millions d'euros ont été investis ces dernières années dans la caserne tournaïenne afin que puisse y être donnée, dans les meilleures conditions, la formation "Logistique" du Centre de compétence de la formation appui. Monsieur le ministre, pourriez-vous me dire en quoi



En question, le pourquoi d'une visite de deux généraux qui a vite « dégénéré » entre le ministre de la Défense nationale et le bourgmestre ff.

consistait l'évaluation menée par deux généraux et dont la presse s'est fait l'écho? Quels en étaient les objectifs? Enfin, quelles conclusions pouvez-vous tirer de cette visite?»

« Votre question, a alors répondu le ministre, s'appuie

sur un article paru le 29 avril dernier. À la suite du dépôt de votre question, j'ai demandé à mes services en quoi consistait la visite des généraux Hennessy et De Baene. Selon leurs dires, ils se sont respectivement rendus à Tournai les 20 et

23 mars. Le premier est en charge des ressources humaines, comme l'indique l'article, et parcourt tous les centres de formation de la Défense, conformément à ses attributions. Il est aussi responsable de la formation. Quant au général De Baene, il est chargé des questions d'infrastructure, mais il est aussi le plus ancien officier logistique à la Défense. Peut-être savez-vous que ce dernier est le DG des "material resources". C'est à ce titre qu'il s'est rendu à Tournai.»

C'est là qu'on touche au ridicule: « De la sorte, il a également pu constater que la Ville de Tournai menait des actions illégales sur nos sites. On plante des arbres pour lesquels il n'y a pas eu d'avis ou de permis préalable.»

Il n'en fallait pas plus pour que Paul-Olivier Delannois sorte de ses gonds. « Monsieur le ministre, vous dites n'importe quoi. Mais, n'im-

« Vous mentez, soit parce que vous en avez envie, soit parce qu'on vous donne de mauvaises infos ».

porte quoi! J'espère que vous gérez mieux vos dossiers que celui auquel vous faites allusion car la Ville de Tournai n'a jamais occupé illégalement un terrain de la Défense nationale. On vous dit n'importe quoi. Vous mentez, soit parce que vous en avez envie, soit parce qu'on vous donne de mauvaises informations. Maintenant, si vous avez la preuve que la Ville de Tournai occupe certains lieux de façon illégale, portez plainte! Je vous demande officiellement de porter plainte contre la Ville de Tournai. Ainsi, vous connaîtrez peut-être un peu mieux votre dossier. » ■